

L'impasse de la mise en concurrence de l'électricité

Hercule : la fuite en avant



Fakir

Contexte : la libéralisation progressive de l'électricité

Un système électrique qui remplissait efficacement ses missions, aux dires de tous

- Développement de grands parcs et de réseaux
- Prix, qualité de service, égalité de traitement

Dès 2001, l'avertissement californien des risques de la libéralisation

- 38 jours de coupure tournante, Californie placé sous surveillance de la communauté financière
- Sous-investissements et manipulations malgré l'absence d'acteurs en position dominante
- En France : promesse de « 3^{ème} voie » : interdiction d'achat pour revente (loi 2000) vite oubliée

La Directive européenne de 1996 entraîne un affaiblissement progressif d'EDF

- Séparation du réseau : RTE (2000) puis ErdF (devenu Enedis) (2007), séparation de GDF
- Passage en SA avec changement d'objectifs et contraintes financières (2004)
- Création de concurrents sur la « fourniture » et ouverture progressive du marché
- Cession d'une partie du parc hydroélectrique et quasi-absence sur le solaire et l'éolien en France
- EDF se tourne à l'international « comme n'importe quelle entreprise », avec des succès mitigés

EDF aujourd'hui

Société anonyme, détenue à 84% par l'Etat

40 à 50% de son chiffre d'affaire à l'international

- Stratégie fluctuante, optique financière

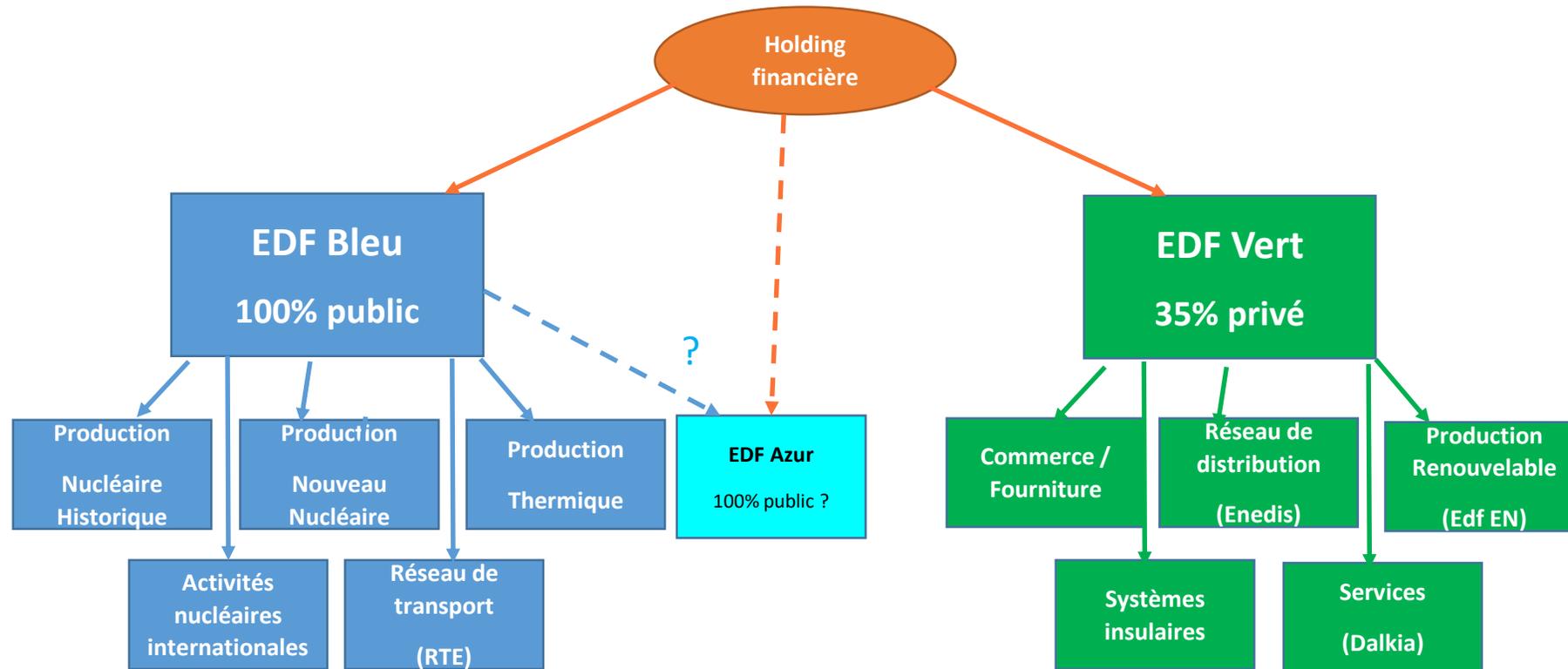
Détient 80% des moyens de production

- 100% du nucléaire
- Un tiers du thermique
- 2/3 de l'hydraulique
- 2% du solaire et 9% de l'éolien, via une filiale

Et ¾ des clients, représentant 60% du volume d'électricité commercialisé

Actionnaire à 100% d'Enedis et 51% de RTE, mais une gestion très autonome

Le projet Hercule : un démantèlement de plus d'EDF



Le système électrique : un monopole naturel

Consensus sur le réseau (25 % des coûts)

- Coûts essentiellement fixes, investissements très lourds
- Impact environnemental

La production (75% des coûts) : une impossibilité de concurrence pour les mêmes raisons

- Coûts essentiellement fixes : 100% pour les renouvelables (dont hydro), 80 à 90% pour le nucléaire
- Investissements lourds et de long terme
- Impact environnemental, gisement acceptable limité

➤ **En construire trop pour choisir la plus performante ? Un gâchis économique et écologique**

Une planification et une coordination à tous les horizons exploitant la complémentarité

- Objectif = garantir l'équilibre à chaque instant au moindre « coût » économique, écologique, sociétal, ...
- Une planification coordonnée du réseau et de la production nécessaire à tous les horizons de temps

Une place artificielle faite aux acteurs privés

1 - Par la création d'une activité artificielle : la fourniture (seule soumise à concurrence)

- Activité purement commerciale et financière, sans impact sur les flux physiques
 - Pas de rôle de détaillant : pas d'acheminement (transmission automatique), pas de sélection des produits
- Ne retire aucune charge à l'opérateur historique
- Au contraire, induit une complexité énorme, donc des coûts et une fragilité du système:
 - Mise en place d'un marché de gros au prix très volatils,
 - Nouvelles fonctions commerciales, marketing, trading, opérateur de bourse, juridique
 - Duplication d'équipes et de données : facturation, ingénierie, administratif, etc. : autant que de fournisseurs (environ 50)

2 - Par une délégation de service public sur la production

- Cession de moyens existants
- ou développement de nouveaux moyens assortis de garantie de rémunération

1 – Une concurrence limitée à la fourniture

(4% des coûts du système)

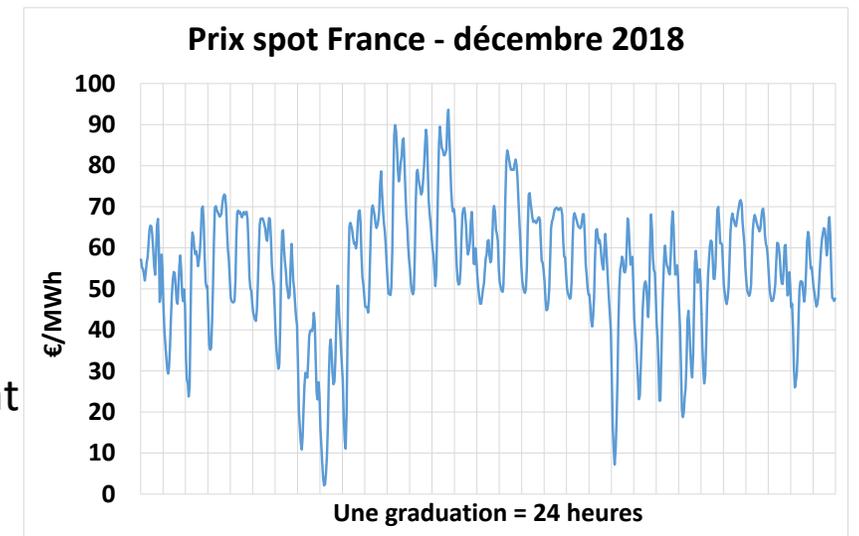
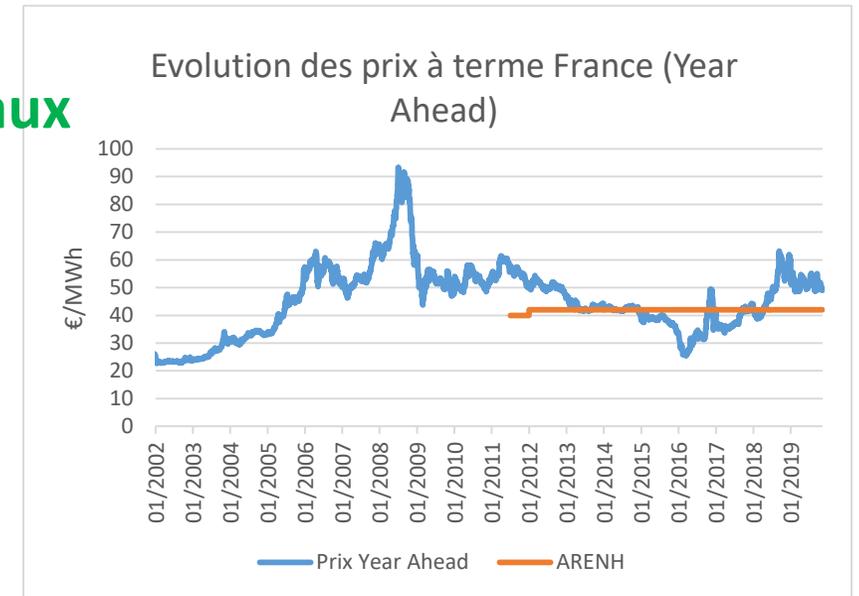
Un marché dysfonctionnel imposé par la libéralisation

Un marché de gros aux prix indexés sur les cours mondiaux du gaz et du charbon et le prix européen du carbone

- Déterminé par le coût variable de la centrale la plus chère en fonctionnement en Europe, à chaque instant (coût marginal) : combustible charbon, gaz et émissions de CO2
- Prix extrêmement volatils, indépendants des coûts de production et incontrôlables par l'Etat
- Une théorie économique sous-jacente, totalement inapplicable

Incompatible avec le besoin de stabilité des prix pour les clients et la couverture des coûts des producteurs

- Aucun moyen de production ne peut se rémunérer avec les prix de marché : solaire, éolien, hydraulique, nucléaire, thermique.
- Contournements : tarif d'achat garanti, mécanisme de capacité, contrat pour différence ...



Des fournisseurs obligés de forcer la porte pour exister

Aucun levier ni sur la qualité du produit, ni sur le prix

Une promesse d'innovation balayée par les clients

- CLCV pour les particuliers : « offres très similaires et sans innovation », « principale innovation [...] recours massif à la pratique commerciale agressive et trompeuse »
- Uniden pour les industriels : paramètre prépondérant = prix bas et stable
- Comparateur d'offre du Médiateur : 2 critères : prix et électricité verte.

➤ **Trois levier pour se faire une place**

1) Droit d'accès au nucléaire en-dessous du coût de production (ARENH)

- Le fournisseur a le choix entre le prix de marché et l'ARENH (coût de production d'EDF) : il prend le plus bas
- Non réévaluation du niveau de l'ARENH depuis 2012 (42€/MWh)

Des fournisseurs obligés de forcer la porte

2) Démarchage agressif et trompeur

- Dénoncé par le Médiateur de l'Energie et les associations de consommateurs, et régulièrement condamné
- CLCV : « témoignages absolument choquants », « harcèlement, intimidation, procédés trompeurs » « lien de cause à effet [avec le] caractère structurellement non viable de la libéralisation »
- Fausses promesses autour des « offres vertes »

3) Affaiblir et dénaturer les Tarifs Réglementés de Vente (TRV)

- Suppression des Tarifs aux entreprises malgré leur souhait
- Changement de mode de calcul du TRV particulier.
 - Contestabilité : « faculté pour un opérateur concurrent d'EDF présent ou entrant sur le marché de la fourniture d'électricité de proposer, sur ce marché, des offres à prix égaux ou inférieurs aux tarifs réglementés » (CRE)
 - Avis négatif de l'Autorité de la concurrence : « l'application de cette méthode traduirait un changement de nature des TRV de l'électricité en France qui consisterait à les transformer en un « prix plafond » du marché de détail, c'est-à-dire un prix représentatif des coûts des fournisseurs les moins efficaces »
- Le TRV devient donc dépendant des prix de marché, incontrôlable, et n'a plus vocation à couvrir les coûts
- Ce calcul est responsable des dernières hausses de tarif importantes, indépendantes des coûts de production

2 - La Délégation de Service Public sur la production ... voire les réseaux de distribution

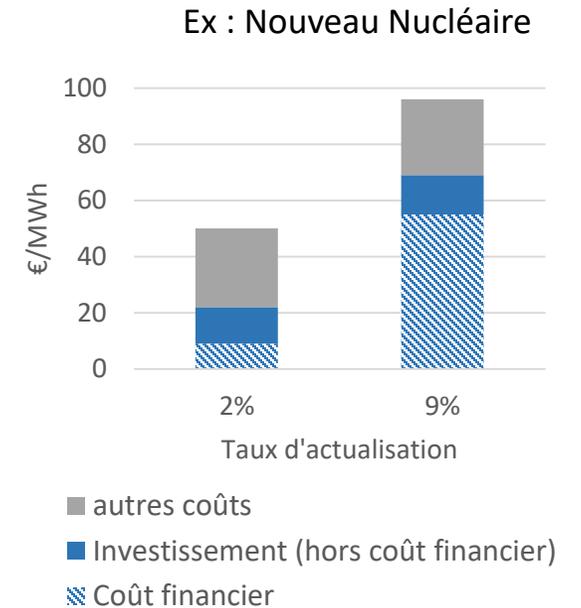
La rémunération des capitaux

Un coût financier prépondérant, très dépendant du niveau de risque

- Largement reconnu et documenté
- Entre taux public (2% /an) et taux privé (9%/an) : facteur 2 environ sur le coût du MWh produit par le nouveau nucléaire et les renouvelables

Cour des Comptes Anglaise, étude 2017 sur HPC : coût complet estimé à 100 € / MWh pour une rémunération de 9 % et seulement 30 € / MWh en cas de retour attendu de 2 %

- Commission Européenne très vigilante à ne pas permettre à l'activité en concurrence d'EDF de bénéficier des conditions de financement du public



Pourquoi un taux privé plus élevé ?

- Risque plus élevé (réglementaire, structurel) → conditions de financement moins bonnes
- Rémunérations du capital trop importantes, alors que les revenus sont garantis
- Surcoûts constatés dans d'autres DSP : autoroutes, réseau anglais, mais aussi solaire en France ... passées et en cours

Complexité et sous-investissements

Fragilisation du système induit par le marché (et les risques de jeux d'acteurs)

- L'ENTSOE alerte sur l'augmentation des instabilités en Europe en lien avec le marché
- 2 épisodes de coupures en 2019 (« interruptibilité ») sans incident technique à l'origine

Sous investissements, reconnus comme un effet des marchés

- De la part des acteurs privés et d'EDF, devenue SA
- Dans la maintenance du parc existant : hydraulique, réseau, solaire, éoliennes
- Dans la R&D et l'ingénierie
- Dans le développement du parc

EDF : « *Dans l'état actuel des choses, et pour la première fois de notre histoire, nous ne sommes pas en mesure d'être pionniers dans ces domaines, ni même de développer nos métiers historiques comme le nucléaire, l'hydraulique ou les réseaux* »

Le déjà-là

- **Un système déjà très abîmé**
 - Désoptimisation liée à la séparation d'EDF et GDF, et à la séparation des réseaux
 - Soumission d'EDF aux objectifs de rentabilité à court terme
 - Sous-investissements, recours massif à la sous-traitance, baisse d'effectifs, abandon de la R&D de service public, développement international
 - Mise en place d'un marché complexe, incontrôlable et inadapté
 - Développement d'une concurrence nuisible et coûteuse sur la fourniture
 - Disparition progressive et changement de nature des Tarifs Réglementés de Vente
- **Des conséquences lourdes pour les clients**
 - Abandon de l'égalité de traitement
 - Exposition des clients à un système opaque et à des pratiques commerciales douteuses
 - Moindre accompagnement des clients précaires
 - Hausse des prix
- **Echec du recours au privé pour le développement des renouvelables et la rénovation énergétique :**
 - Pas de développement de filières nationales de renouvelable et dépendance aux importations
 - Menaces sur l'avenir des concessions hydroélectriques, nuisant aux investissements
 - Surcoûts, inefficacité et retard dans l'isolation des logements

Hercule : répondre à de vrais besoins

- Revenir sur l'ARENH
 - Consensus sur l'inadaptation du dispositif
- Reconnaître le nucléaire comme un SIEG (voire l'hydraulique et le thermique ?) et les nationaliser
- Reconnaître un besoin de financement du parc français et du réseau
 - ... Sans y apporter les bonnes réponse

Mais persévérer dans une impasse

En apportant de nouveaux risques :

- Perdre un temps précieux en prétendant réparer une fois de plus un système irréparable
- Poursuivre le démantèlement de l'entreprise et du secteur (perte de transversalité et désoptimisation)
- Affaiblir le statut des salariés du secteur (processus déjà largement initié)
- Généraliser l'activité de fourniture, pourtant inutile, et le marché qui l'accompagne
- Imaginer de nouveaux mécanismes inutilement complexes de rémunération du parc (corridor, CFD, etc.)
- Accepter l'abandon des TRV au profit d'un prix de marché incontrôlable
- Abandonner toute perspective de développement de filières publiques dans les renouvelables, le stockage, ...
- A terme, céder une part prépondérante du parc et du réseau de distribution à des acteurs privés, entraînant:
 - Une explosion de la facture liée à la rémunération du capital
 - Une perte de maîtrise publique sur un secteur stratégique
 - Un risque de mise en concurrence des concessions d'Enedis
- Perpétuer et aggraver les difficultés de pilotage et de planification nécessaires à la transition énergétique
- Une incertitude qui subsiste sur l'avenir des concessions hydroélectriques

Conclusion

Débat essentiel sur l'avenir de la gouvernance du système énergétique

- Un bilan indéfendable d'un côté
- Aucune justification sérieuse de l'autre
 - La promesse initiale de baisse des prix oubliée : « *La concurrence par les prix [...] ne sert pas à faire baisser les tarifs* » (JF Carencu, président de la CRE, 26/10/2018)
- Un « marchandage » avec la Commission Européenne avancée comme seul argument

Des signes positifs : une opposition qui se construit, des reports qui s'accumulent

- Large front politique, relai dans les médias,
- Mouvement de convergence
- RIP en cours

Des écueils à éviter :

- Ne pas se satisfaire du statu quo
- Dissocier le débat sur les choix énergétiques du débat sur la gouvernance du système énergétique (et donc sur Hercule)

Nos préconisations pour alimenter le débat

- Une seule organisation adaptée aux spécificités de cette industrie de réseau : un secteur 100% public
 - Privilégier l'investissement public, bien moins coûteux in fine et plus facile à piloter
 - Privilégier l'efficacité face à l'urgence climatique
 - Ne pas se rendre dépendants d'intérêts privés
 - Les activités internationales du monopole public doivent se limiter à de la coopération
- Aller vers un service public de l'énergie, incluant un service public de la maîtrise de consommation
- Permettre un vrai contrôle citoyen
 - Entités décisionnaires élues et informées
 - Structures de concertation
 - Suivi des objectifs (ex : contrats de service public)
 - Contre-pouvoirs
 - Des formes de décentralisation, à définir
 - Etc.

Merci de votre attention !

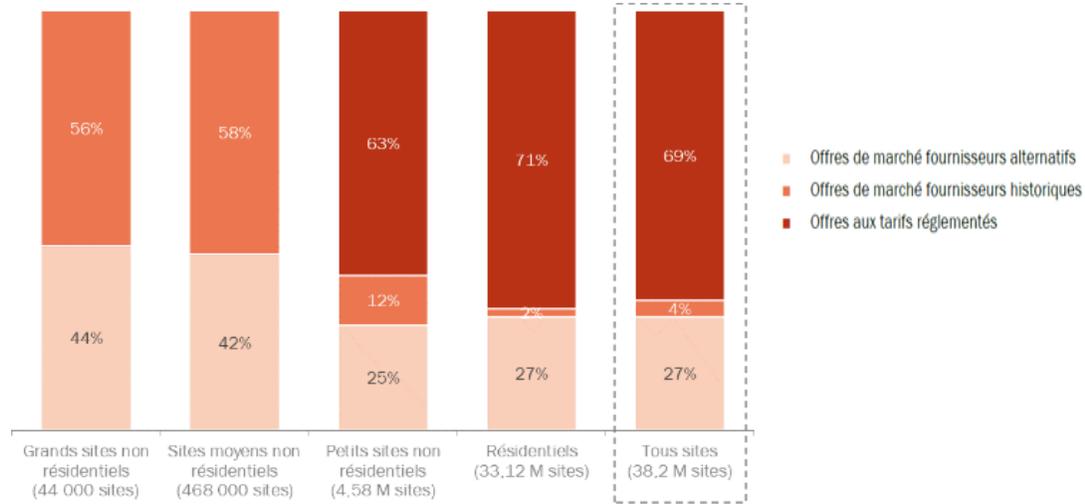
Pour aller plus loin :

Le lien vers le dossier : www.sudenergie.org/site/hercule/

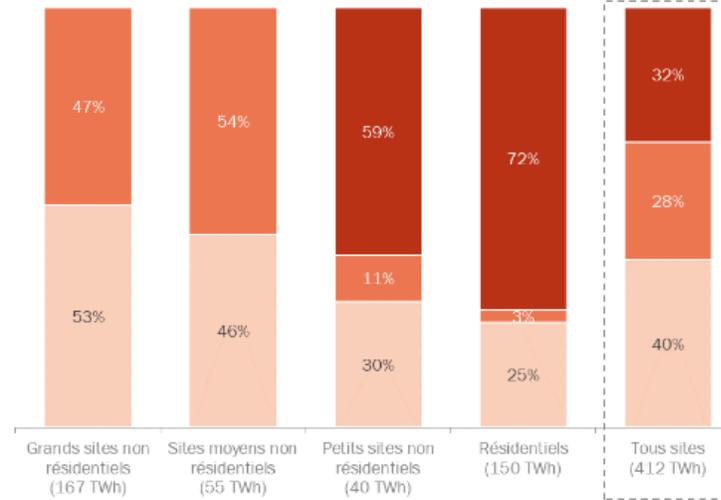
(vidéos, rapport, argumentaires, émissions dont France Culture)

Annexe : EDF aujourd'hui

En nombre de sites



En volume d'électricité consommée



PRODUCTION (TWh)	EDF SA	EDF Filiale Energie Renouvelable	Concurrence	TOTAL	Poids de la filière	% EDF SA	% EDF EN	% Concurrence
Nucléaire	380	0	0	380	71%	100%	0%	0%
Solaire	0	0	11	12	2%	0%	2%	98%
Eolien	0	3	31	34	6%	0%	9%	91%
Thermique	14	3	25	43	8%	34%	8%	58%
Bioénergie	0	2	8	10	2%	0%	16%	84%
Hydraulique	41	0	19	60	11%	69%	0%	31%
TOTAL	435	8	94	538	100%	81%	2%	17%

EDF SA =